



# *Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services*

Paris, le 5 décembre 2007

Monsieur Jean-Louis BORLOO  
Ministre d'Etat,  
Ministre de l'Écologie, du Développement  
et de l'Aménagement Durables  
246, bd Saint-Germain  
75007 PARIS

Objet : CTPM du 18 décembre 2007  
N. réf. : PP/JH/0371

Monsieur le Ministre,

Dans votre message du 12 novembre 2007 aux agents du MEDAD, vous indiquez que vous présiderez un CTPM consacré aux orientations ministérielles le 18 décembre prochain.

Depuis juin 2007, Force Ouvrière n'a eu de cesse d'exprimer la nécessité que le MEDAD dispose très vite d'un projet fort et ambitieux après avoir identifié les missions et politiques qu'il devra porter avec l'ensemble de ses services et de ses agents. Nous l'avons rappelé avec force à votre cabinet, à votre administration et à vous même à plusieurs reprises, y compris durant les tables rondes du « Grenelle de l'environnement ».

C'est pourquoi nous demandons depuis l'instauration du MEDAD qu'il soit présenté aux agents le sens, le contour et le contenu de ce ministère.

Cependant, au bout de 7 mois d'exercice, le MEDAD reste le seul ministère sans lettre de mission de la part du Premier ministre.

Jusqu'à maintenant, le personnel du ministère a dû se contenter d'un document de 2 pages ½ sur « *l'ambition du MEDAD* », suite de généralités et de lieux communs dans lequel ni le logement, ni l'urbanisme, ni la sécurité routière, ni l'aménagement du territoire, ni la politique de l'eau, ni la gestion des infrastructures, ni l'ingénierie publique, ni le réseau scientifique et technique ne sont réellement abordés.

Un comble pour un ministère, premier d'entre tous, dont on ne cesse de vanter qu'il n'a pas son équivalent dans le reste du monde.

Dans un tel contexte, depuis des semaines les « bruits » les plus fous et les plus inquiétants sont propagés par votre administration (elle aussi visiblement bien en mal de percevoir quelque chose sur l'avenir ministériel et la direction à suivre) : suppression de missions, externalisation de fonctions et de services, transformation sous statut privé de certains services, mutualisation à outrance, mobilités forcées, ... des informations sont diffusées aux agents venant accroître ainsi leurs inquiétudes et appréhensions dont vous faites très justement état dans votre message du 12 novembre 2007. Il est temps de rompre avec cette apathie ambiante!

.../...

C'est pourquoi, **les attentes des personnels du ministère sont immenses en ce qui concerne votre expression du 18 décembre prochain** : une stratégie ministérielle claire, au service d'objectifs ambitieux, accompagnée des moyens nécessaires, mais aussi un discours mettant fin aux rumeurs suicidaires pour les services, les missions et les compétences du ministère.

Il est essentiel que vous tentiez de rassurer les personnels à l'occasion de cette journée. En dehors du schéma d'organisation ministérielle, **ces derniers attendent que vous insistiez notamment sur les points suivants en affirmant que** :

- la DDEA du département du Lot ne sera pas transformée en direction de préfecture, ni au 01/01/08, ni ensuite ;
- le projet « OSE » de la circulaire du 2 janvier 2006, dont le Lot constitue l'expérimentation, ne sera pas généralisé ;
- le réseau scientifique et technique ainsi que l'ingénierie publique seront préservés et renforcés et disposeront des moyens et effectifs nécessaires et pérennes pour soutenir techniquement les services déconcentrés du ministère, dans leurs évolutions en cours et plus largement pour répondre gratuitement aux besoins et attentes de la collectivité publique
- les services routiers du ministère (DIR et DGR) ne seront pas transformés en agences ou établissements publics ;
- les services de navigation ne seront pas transférés sous le statut de l'EPIC VNF ;
- les missions liées à l'inspection du permis de conduire ne seront pas externalisées.

Ces sujets sont loin d'être les seuls à inquiéter les personnels. Il est néanmoins fondamental d'y répondre par des engagements immédiats car ces points font tous l'objet de communications alarmistes au sein du ministère. Il en va de la crédibilité du reste des orientations et du sens du projet stratégique ministériel.

Vous vous êtes également engagé à ce que la réorganisation du MEDAD soit « mise en place dans un esprit d'écoute, de dialogue et de respect ».

Pour cela, nous réitérons notre demande du 30 octobre 2007, à ce jour restée sans réponse, pour que les règles fondamentales de la démocratie soient respectées et que nous puissions enfin débattre sereinement des missions du ministère et aborder les demandes des personnels au sein d'un véritable CTPM du MEDAD instauré dès à présent selon les textes et la réglementation en vigueur (prise en compte des résultats des élections aux commissions administratives paritaires et aux commissions consultatives paritaires pour apprécier la représentativité de chaque organisation afin d'attribuer les sièges en comité technique paritaire ministériel).

Nous sommes confrontés actuellement à l'absence d'instance de concertation au sein de votre ministère. Cette carence impacte lourdement le dialogue social et conduit à ce que des actes et des politiques ministérielles ne fassent pas l'objet de débat avec les représentants des personnels. Elle conduit également à accroître l'inquiétude et le désarroi des personnels par la diffusion tous azimuts d'orientations dangereuses.

Nous attendons de cet échange du 18 décembre 2007 des réponses franches et fortes : un CTPM du MEDAD à instaurer début 2008 selon la réglementation en vigueur, un engagement ferme de votre part pour un avenir ambitieux par des réponses aux sujets évoqués précédemment.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Le Secrétaire général

Jean Hédou